



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 27 juin 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 20 juin 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 49

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 20

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
M. Pierre PRIBETICH	M. Denis HAMEAU	Mme Sandrine RICHARD
M. Thierry FALCONNET	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY	Mme Louise MARIN
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Louis LEGRAND
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Danielle JUBAN	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Elisabeth REVEL	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Patrick MOREAU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Christophe BERTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Adrien GUENE.
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Emmanuel BICHOT	

### *Membres absents :*

M. Patrick CHAUPIS	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Didier MARTIN	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Alain HOUPERT	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. François HELIE	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Édouard CAVIN	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Benoît BORDAT
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
M. Philippe BELLEVILLE	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à M. Adrien GUENE
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT.

---

**OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC****Rapport annuel d'activité 2018 du contrat de délégation des services publics de la Mobilité.**

Le rapport d'activité 2018 établi par le délégataire Keolis Dijon Mobilités est parvenu le 29 avril 2019 à Dijon métropole, conformément à l'article 45 et à l'annexe A15 de la convention de délégation de service public signée le 23 décembre 2016, et de l'avenant n°1 signé le 22 décembre 2017.

Le rapport détaille, pour chacun des quatre services délégués :

- les faits marquants de l'année 2018 ;
- les statistiques d'activités : fréquentation, offre, actions marketing, services réservés aux personnes à mobilité réduite, etc.
- les statistiques relatives à l'exploitation du service : activité sociale, prévention et sûreté, démarché qualité, la maintenance, les comptes annuels, les investissements, la mise à jour de l'inventaire des biens mis à disposition par Dijon métropole, et des biens acquis par le délégataire, etc.

## **1. Service de transports urbains, dont services vélo**

### **• Faits marquants et évolutions majeures:**

L'année 2018 a été marquée par :

- le lancement de l'OpenPayment en mars : Dijon métropole devient la première agglomération à mettre en place le paiement par carte bancaire sans contact à bord des tramways. Le dispositif, qui a été étendu à l'ensemble de la flotte de bus à l'automne 2018, rencontre un franc succès : 3 500 utilisateurs / jour en moyenne, 79 000 clients différents entre le lancement et décembre 2018.
- La mise en œuvre du projet Prioribus par la métropole, et l'application en exploitation de certaines zones et carrefours réaménagés,
- de gros travaux à l'été 2018 sur la plateforme Garibaldi et sur la centralité de Quetigny, nécessitant une exploitation en tronçon avec bus de substitution sur T1 et T2 simultanément,
- L'évolution tarifaire de l'ensemble des titres, à l'exception des Pass 5/17, 18/25 et du Pass Demandeurs d'Emploi,
- Le lancement de l'application DiviaPouce, le service de covoiturage spontané de la métropole, déjà expérimenté sur Magny-sur-Tille, Corcelles-les-Monts et Flavignerot et désormais étendu, avec l'application dédié, à l'ensemble des communes métropolitaines.

### **• Chiffres clés et ratios du réseau Divia :**

<b>Chiffres clés du réseau</b>	2017	2018	Écart N-1
Kilomètres commerciaux (en milliers de Km)	9 097	9 062	-0,4%
Voyages réalisés (en milliers de voyages)	46 608	45 573	-2,2%
Les recettes voyageurs (en milliers € H.T)	19 484	20 390	4,6%

Les plus fortes fréquentations sont toujours enregistrées sur les deux lignes de tram T1 et T2 qui représentent plus de la moitié de la fréquentation du réseau (53%) et 20% des kilomètres parcourus. Le V/K (Voyages par Kilomètre) du réseau Divia s'élève à 4,93 (il est de 12,06 voyages/km pour le tramway). La vitesse commerciale du réseau s'élève quant à elle à 17,76 km/h.

• **Ressources humaines et activité sociale :**

747 personnes travaillaient pour Keolis Dijon Mobilités au 31 décembre 2018.

Personnel Keolis Dijon Mobilités en 2017	
Dont cadres, maîtrises et techniciens	104
Dont conducteurs	505
Autres (ouvriers / employés)	138
<b>Total</b>	<b>747</b>

Parmi les 747 salariés de Keolis Dijon Mobilités, 17 sont mis à disposition par le siège du Groupe Keolis et un par la SNCF.

Conformément à l'article 31 de la convention de DSP, 52 personnes ont bénéficié de 16 208 heures d'insertion dont 20 résidents de quartier « Politique de la Ville ». 169 194 euros ont été consacrés au plan de formation 2018.

L'année 2018 a enregistré 7 journées de grève sur le réseau Bus et Tram (contre 11 en 2017), dont 2 pour motifs nationaux.

• **Services vélos : chiffres clés et ressources humaines**

L'activité du service de location moyenne et longue durée DiviaVélo reste quasiment stable, avec 717 abonnés en 2018 (contre 748 en 2017), et ce malgré l'attractivité du nouveau système de vélos en libre-service DiviaVélodi.

Le service DiviaVéloPark connaît une fréquentation moyenne mensuelle de 286 personnes dans les 10 abris sécurisés. A noter que les travaux du parking Monge ont conduit à la fermeture de l'abri sur ce site tout au long de l'année 2018, en attendant la réintégration d'un DiviaVéloPark au sein même du parking Monge début 2019.

Le service DiviaVélodi, entièrement rénové en 2017, a connu un succès certain en 2018 avec 116 190 vélos empruntés au total. Une nouvelle station, la quarantième, a d'ailleurs été mise en service, place Barabant.

L'activité vélos du contrat est assurée par le subdélégué Cykléo, qui lui-même s'appuie sur la SCIC « Bécane à Jules » pour une part de l'activité.

Personnel Cykleo en 2018 (subdélégué exploitant DiviaVélodi)	
Dont responsable exploitation	1
Dont régulateurs, mainteneurs	3
Autres	3
<b>Total</b>	<b>7</b>

**2. Service de stationnement en ouvrage**

L'évolution principale concerne l'ouverture du parking Monge (456 places, aux portes du centre-ville), inauguré le 15 décembre 2018.

En outre, les travaux de modernisation des parkings, débutés en 2017, se sont poursuivis en 2018, notamment aux parkings Darcy et Sainte-Anne, qui ont bénéficié d'une rénovation complète. Quant aux parkings Condorcet, Tivoli, Malraux et Clemenceau, ils ont bénéficié d'une rénovation plus légère, concernant notamment l'accessibilité et l'éclairage.

Des bornes de recharge de véhicules électriques ont également été installées dans les parkings Darcy, Condorcet, Sainte Anne, Malraux, Clemenceau et Monge.

• **Chiffres clés :**

Les recettes pour l'année 2018 s'élèvent à 3 523 794 €, pour une fréquentation de 903 365 entrées « horaires » et 406 478 entrées « abonnés ».

<b>Parcs en ouvrage</b>			
Parkings	Taux de remplissage	Recettes horaires	Recettes abonnés
<b>Dauphine</b>	60%	89%	11%
<b>Grangier</b>	66%	78%	22%
<b>Trémouille</b>	62%	48%	52%
<b>Darcy</b>	52%	60%	40%
<b>Sainte-Anne</b>	74%	51%	49%
<b>Condorcet</b>	74%	58%	42%
<b>Malraux</b>	41%	45%	55%
<b>Tivoli</b>	67%	48%	52%
<b>Clémenceau</b>	56%	19%	81%

• **Ressources humaines :**

L'activité du stationnement en ouvrage s'appuie sur le subdélégué Effia.

<b>Personnel Effia Stationnement en 2018 (subdélégué exploitant les DiviaParks)</b>	
Cadre	0,75
Agent de maîtrise	4,7
Ouvriers / Employés	18,42
<b>Total</b>	<b>23,87</b>

**3. Service de stationnement sur voirie**

Concernant le stationnement sur voirie, l'année 2018 est marquée par la mise en place de la dépenalisation/décentralisation prévue par la loi MAPTAM, et le remplacement de l'amende pénale par un forfait post-stationnement (FPS).

Par avenant N°1 signé le 22 décembre 2017, le délégataire s'est vu confier le contrôle et surveillance des places payantes, ainsi que le traitement et la gestion des Recours Administratifs Préalables Obligatoires.

En 2018, 25% des utilisateurs du stationnement sur voirie ont été contrôlés, le nombre moyen de transaction par mois est de 160 000, avec un ticket moyen de 2,10 €.

La mise en place de la décentralisation du stationnement a également généré le renouvellement du parc des horodateurs. 293 nouveaux horodateurs ont été implantés au printemps. Ils permettent notamment le paiement par pièces et cartes bancaires avec et sans contact. Parallèlement deux applications pour smartphone ont été déployées pour augmenter les possibilités de règlement du stationnement (Paybyphone et Whoosh !).

A la rentrée 2018, des tarifs destinés aux professionnels : artisans, dépanneurs et professions médicales intervenant à domicile. En parallèle, la gestion des droits « résidents » a été dématérialisée.

En fin d'année 2018, le nouveau secteur résident « Tivoli-Transvaal » a été déployé, ainsi que l'extension du secteur « Gare Sud ». Cela représente environ 1000 places de stationnement supplémentaires.

Les recettes encaissées s'élèvent en 2018, hors FPS, à 3 869 137 €.

• **Ressources humaines :**

L'activité du stationnement sur voirie s'appuie sur le subdélégué Effia.

<b>Personnel Effia Stationnement en 2018 (subdélégué exploitant le stationnement sur voirie)</b>	
Dont cadre	0,25
Dont maîtrise	4,18
Employés	18,92
<b>Total</b>	<b>23,34</b>

**4. Service fourrière**

La nouvelle fourrière s'est installée le 15 septembre 2018, sur le site adjacent au Centre d'Entretien et de Maintenance (Ateliers André Gervais). Sa capacité nominale est de 205 véhicules stationnés sur une superficie de 6 180 m<sup>2</sup>. Une capacité additionnelle de stockage de 40 à 60 véhicules, voués à la destruction est également intégrée dans le domaine de la fourrière.

Le nombre de véhicules enlevés est en hausse de 7,3% par rapport à l'année 2017.

• **Chiffres clés**

<b>Entrées/sorties sur l'année</b>	
<b>Entrées</b>	
Enlèvements voie publique hors Opérations Préalables	2 038
Opérations Préalables	61
<b>Total</b>	<b>2 099</b>
<b>Sorties</b>	
Restitution	1 218
Opération préalable	61
Vente Domaine	11
Vente ferraille voitures	763
Vente ferraille motos	56
Autres sorties (caravane)	0
<b>Total</b>	<b>2 109</b>

• **Ressources humaines**

Une équipe EGS affectée au suivi du service de la fourrière avec :

- un chef d'exploitation
- un agent administratif

La restitution des véhicules et l'encaissement des frais sont assurés par l'équipe Cykleo,

Les opérations de remorquages sont confiées à la société DIJON Automobile SAS.

La destruction et le recyclage des Véhicules Hors d'Usage (VHU) sont confiés à la société INDRA, automobile recycling.

**5. Qualité de service globale**

La démarche Qualité étendue à l'ensemble des services de mobilité s'est poursuivie en 2018. De nombreuses actions ont été menées, notamment en matière de propreté :

- à l'agence commerciale, où un nettoyage en profondeur a été réalisé ;
- au niveau du matériel roulant bus et tram, suite au durcissement des modalités de contrôle, un suivi plus intensif est réalisé afin de répondre aux objectifs contractuels ;
- au niveau des parkings en ouvrage, avec un renforcement des mesures de nettoyage des parcs ;
- au niveau des DiviaVéloParks, avec la programmation de deux campagnes annuelles de remise en état des abris vélos sécurisés.

Le résultat obtenu en 2018 en matière de satisfaction clients reste élevé pour le transport urbain, avec un indice qualité pondéré de 93%.

Il s'élève à 97,9% pour les services vélos et de 93,2% pour le stationnement.

L'intégralité du rapport se trouve en annexe.

Le rapport dans son intégralité a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et à la commission des Déplacements, de la Mobilité et de l'espace public

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

**- de prendre** acte du rapport du délégataire 2018 des services de la mobilité

SCRUTIN : POUR : 69  
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 20 PROCURATION(S)*